

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

148205

Déclaration de Maladie : N° P19- 0005732

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1296 Société : *RAM*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Adresse :

Tél :

ANOUAHLA Date de naissance :

99 Rue 8 2008 *10 SEPTEMBER* Total des frais engagés : *505.19* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

INPE : 091122440

Date de consultation : *08 DEC 2009*

Nom et prénom du malade : *DANIOUAR Med.* Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : *DANIOUAR HTA*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie ait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutualité
Tél: 05 22 36 58 91 Casablanca

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à :

Le : *06/01/2013*

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
108 DEC 2022	AG2	01	200,00	INPE: 091122144 Dr. SADIK Fouzia Médecin 104, Rue Mimouz Kay Errha 33 36 58 91 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

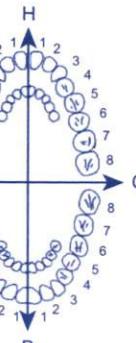
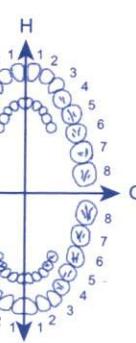
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
D 00000000 35533411	B 00000000 11433553			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

M

Anouar jd

Cim

le 28/01/23

FACTURE N° 36456

Quantité	Désignation	Prix Unitaire	Montant
02	Pulmogélule S.	18,00	36,00
01	MIG RALFINT	21,50	21,50
			58,50

PHARMACIE AL WOUROU
 167, Rue des Roseaux
 Massia Annouar
 tel: 0522 36 84 30 - 0522 36 84 92
 Patente: 34800192

La présente facture est
 corrigée à la demande de
 Cezarante heut dehors

18,00

PPV 01/04/23
 PER 05/01
 LOT N° 397

PPV (DH):
 LOT N°:
 UT. AV.:

18,00

PPV (DH):

LOT N°:

UT. AV.:

18,00

1 3
2 4

Docteur SADIK Fouzia

Médecine Générale
Echographie Générale

104, Rue Mimosas (ex Rue des Ecoles)
1^{er} Etage - Beauséjour
Casablanca - Tél. : 05 22.36.58.91

الدكتورة صديق فوزية

الطب العام
الفحص بالصدى

زنقة ميموزا (زنقة المدارس سابقا)

الطابق الأول - بوسيجور

الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 36.58.91

Casablanca, le :

[08 DEC 2022]

Dr ANOUAR M

150,40 75th Am Card. 10

69,30 - Natispray



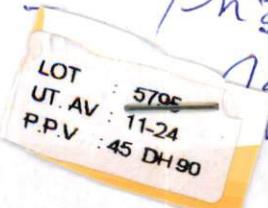
PHARMACE AL WOURoud
67 Rue des Roses A Côté de
Masjid Annoor - Beauséjour
Tél: 0522 36 84 30 - Casablanca
Patente: 34808/192

149,60

100,40

45,90

315,24



l'applicat
Sepcen 500

✓ 24,80 28,11

Boexin (015)

74,11

Tributinol 570c

7gell 3 fls



Dr. SADIK Fouzia
Médecin à Erraha
104, Rue Mimosa 36.58.91 Casablanca
Tél: 05 22 36 58 91